



PV Conseil Municipal

19 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf-février à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame LAVOREL Joëlle, Maire.

Nombre de membres

Théorique : 14

En exercice : 14

Présents : 11

Procuration : 2

Présents : DECRUY Marie-Hélène, DUBOUCHET Philippe, DUPRAZ Philippe, EXCOFFIER Lionel, GUILLERMET Jérôme, JACQUET Brigitte, KARATAS Aylin, LAVOREL Joëlle, MARTINET Sylvain, MUGNIER Joseph, NOVO-PEREZ Laurence,

Représentés :

EXCOFFIER Yves donne pouvoir à LAVOREL Joëlle,

SAXOD Mélanie donne pouvoir à DUBOUCHET Philippe,

Date de convocation

11/02/2025

Excusé(s) : LAUREAU Pierre,

Absent(s) :

Secrétaire : DECRUY Marie-Hélène

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 janvier 2025

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 janvier 2025 a été approuvé à l'unanimité des présents.

2- Décisions du Maire/informations

2.1 Compte-rendu des autorisations d'urbanisme – Jérôme

N°	Objet	Situation	Décision
DP 45/24	Panneaux photovoltaïques	22 Allée des Mésanges	Acceptée 23.01.25
DP 46/24	Piscine	84 Allée des Blossons	Acceptée 21/01/25

2.2 Commission Bâtiments - Joseph

- Eglise :

Suite à la réunion du 3 février dernier avec l'Entreprise COMTE et Monsieur BAJULAZ architecte, il est été convenu que l'Entreprise COMTE allait reprendre les pieds de murs pour lever cette réserve courant le mois de mai.

Le drainage doit être fait courant du mois de mars.

Concernant le crépi des 3 façades il est proposé de prendre rendez-vous avec Monsieur CHAIX – cabinet d’architecte – pour connaître sa position vis-à-vis du commencement des travaux intérieurs. A l’issue de ce rendez-vous, le Conseil Municipal prendra la décision de la suite à donner à ce dossier

- Petite Salle Communale :

La salle va être rénovée avec la réalisation d’un nouveau bar et installation de petit électro-ménager pour un montant de 8 500.00 € TTC.

- Auberge :

La VMC va être révisée et nettoyée pour 681.61 € TTC, le moteur de la tourelle va être changé pour un montant de 2 790.56 € TTC et l’avant toit coté parking va être nettoyé et un cache va être posé pour 1 026.00 € TTC. Le planché chauffant a été désanbué.

- Bâtiment des Services Techniques :

L’architecte doit intervenir mi-mars pour nous faire un chiffrage.

- Bâtiment le Bon Coin et la Bibliothèque :

Il faudra prévoir dans un avenir proche d’effectuer l’isolation du bâtiment par l’extérieur.

2.3 Commission Voirie – Philippe

- Les fossés :

Un programme de nettoyage a été fait et va commencer.

- Panneaux commerces :

Des panneaux pour annoncer les commerces vont être posés prochainement.

- Chicane Route de la Fruitière :

Des panneaux annonçant les écoles vont être posés.

- Barrière Route de Viry (arrêt de bus) :

Les barrières en bois vont être déposées et remplacées dans des barrières métalliques pour un montant de 10 803.00 € TTC.

- Trottoir Route de Viry :

Un rdv sur place va être proposé aux Services du Département.

3.0. Délibérations :

3.1 Modification du Règlement du Service Périscolaire – D2025_005

La Commission Périscolaire propose la modification du règlement du Service Périscolaire.

Il est proposé de modifier suivantes :

Les inscriptions se feront à la période ou à la semaine :

- Période 1 : Septembre -Vacances de Toussaint.
- Période 2 : Vacances de Toussaint - Vacances de Noël.
- Période 3 : Vacances de Noël - Vacances d'hiver.
- Période 4 : Vacances d'hiver - Vacances de printemps.
- Période 5 : Vacances de printemps -Vacances d'été.

PENALITES :

- 30€ si réservations effectuées et non annulées ou non honorées par service en plus de la facturation du service.
- 30€, plus le coût du service doublé, pour chaque présence à un service sans réservation préalable.
- 15€ pour chaque quart d'heure de retard entamé au service « garderie du soir ».

La modification est approuvée à l'unanimité des présents.

3.2 Restes à Réaliser 2024 – D2025_006

Madame le Maire, en charge des finances, présente à l'assemblée l'état des restes à réaliser de l'exercice 2024, qui apparaîtront en report dans la section d'Investissement du Budget Général de l'exercice 2025.

Entendu l'exposé, le Conseil Municipal :

Dépenses			
CHAPITRE 20	Immobilisations Incorporelles	21 100.00 €	
202	Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	11 100.00 €	Devis EFU : 10 800.00 €
2031	Frais d'études	10 000.00 €	Esplanade - Voirie
CHAPITRE 21	Immobilisations Corporelles	339 500.00 €	
2111	Terrains nus	10 000.00 €	
2115	Terrains bâtis	3 100.00 €	
21351	Installations générales – bâtiments	243 700.00 €	Auberge-Ecoles-Appart-Cantine et petite salle
2151	Travaux de voirie	30 000.00 €	Voirie
2152	Installations de voirie	15 900.00 €	La Fruitière – RD-Vidéoprotection
21561	Matériel Roulant	12 000.00 €	
215738	Autres matériels et outillage de voirie	3 000.00 €	
21578	Autres matériels techniques	5 000.00 €	
21838	Autres matériel informatique	3 000.00 €	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 800.00 €	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000.00 €	

CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	329 100.00 €	
2313	Constructions (en cours)	250 000.00 €	Travaux de l'Eglise
2315	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	79 100.00 €	Travaux sécurisation Rte de la Motte et Rte de la Croix Biche
TOTAL		689 700.00 €	

ADOPTE l'état des restes à réaliser ci-dessus.

3.3 Modification des tarifs de la Bibliothèque Municipale – D2025_007

- Le tarif adulte résident à VERS passe de 10 € à 12 €,
- Création d'un Tarif Résident Extérieur (1 Adulte + 1 Enfant) à 15 €,
- Rando lecture de 8 € à 10 €.

Entendu l'exposé, le Conseil Municipal :

ACCEPTE les nouveaux tarifs.

3.4 Travaux de la Buvette - Esplanade – D2025_008

Monsieur Philippe DUBOUCHET présente le projet d'aménagement de l'esplanade avec la création d'une future buvette ainsi que la création de nouvelles toilettes.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le lancement ou non d'une étude de faisabilité d'un montant de 6 000.00 € TTC.

Entendu l'exposé, le Conseil Municipal :

ACCEPTE le lancement de l'étude de faisabilité – contre J. MUGNIER – abstention B. JACQUET A. KARATAS M-H DECRUY S. MARTINET et P. DUPRAZ

AUTORISE Madame le Maire à signer le devis de l'étude.

4 - Divers

- Demande d'autorisation d'utilisation du domaine public :

Le « Nomade Bar » nous a fait une demande d'installation le mercredi soir sur la Place des 4 jeudis, autorisation acceptée.

- Concernant la Box Médicale, il est proposé que le dossier soit suivi par le SIPV,
- Cours de « Pilate » le jeudi matin entre 8h45 et 9h30 dans la petite salle communale est accepté
- Un RDV va être proposé aux propriétaires de l'Auberge pour faire le point sur la situation financière de l'établissement.

Monsieur J. MUGNIER a annoncé à l'assemblée qu'il démissionne du Conseil Municipal.

Fin de séance à 22h30 – le prochain CM 18 mars 2025 à 20h.

